

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

NOVEMBRE 2016



INFO PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Mercredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Jeudi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Vendredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h
Samedi 9h – 12h Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h
Samedi 8h – 14h 16h – 1h
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h – 12h 13h30 – 16h

<http://mediathequekerfourn.jimdo.com>

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu
ouvrier

12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h - 13h30

16h - 19h

Samedi 8h - 13h

Dimanche 8h - 12h30

La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,
le midi et le soir.

Réservations au 02 56 62 40 13

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h

Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Chers concitoyens

Un travail très important se déroule actuellement : la mise en œuvre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en remplacement de la Carte Communale arrêtée en mars 2008. Nous rentrons dans une phase de diagnostic et des premières interrogations. Les élus municipaux ont accès aux documents de travail mais sans faire partie du COPIL (comité de pilotage) réservé à quelques maires de Pontivy Communauté. Ce n'est pas facile de dominer tous les éléments techniques et encore moins de maîtriser les conséquences de ses décisions sur l'urbanisme futur.

Nous avons recensé les aires de stationnement, obligatoires pour un PLUI. Il faut prendre ces demandes avec un peu de recul et même un peu d'amusement puisque le législateur n'arrive pas à faire de différence entre le secteur rural et urbain (le veut-t-il réellement ?).

La deuxième demande est de recenser, hors de la zone constructible actuelle, les bâtiments agricoles qui par leur ancienneté et leur qualité architecturale peuvent être transformés en éventuelle habitation et ceci sans gêner l'activité agricole. Nous souhaitons préserver l'avenir en offrant la possibilité de valoriser des bâtiments existants. Une des évolutions pernicieuses du PLUI en remplacement de la Carte Communale est d'anticiper dans le document d'urbanisme ces cas de figure, à défaut la rénovation pour l'habitat n'est pas possible. Nous perdons la souplesse et la simplicité de la Carte Communale. Nous allons faire deux suggestions. La première est de proposer des bâtiments agricoles clairement identifiés comme tels : une écurie à Lauban et une autre à Guerdaner. La deuxième plus subtile est de tenir compte des biens qui avaient une partie habitation jouxtant une écurie. Nous avons recensé 7 biens dans cette configuration, avec l'accord des propriétaires, (Le Releven, Le Rohic, Le Spernen, Pembual (2), Kerjosse, Le Vieux Lindreux). Ce changement de destination est soumis avec la loi ALUR et la loi d'Avenir agricole à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Je suis toujours sceptique quand les décisions s'éloignent du terrain. La sauvegarde de potentiel futur est pourtant utile pour densifier, pour proposer d'autres solutions que la construction de maison neuve au centre-bourg. Est-ce que l'arrivée de nouveaux habitants en campagne par la rénovation de ses maisons va être retenue ? Nos arguments pour le maintien de la vie en campagne seront-ils entendus ? J'en doute beaucoup mais soyons optimiste. **Si vous souhaitez faire d'autres propositions, vous êtes invité à contacter la mairie sans tarder pour faire valoir vos espérances.**

La troisième recherche est de recenser les logements vacants. La demande est simple mais la réponse un peu plus complexe. La vente d'une maison peut durer plusieurs mois sans être considérée comme de la vacance et une commune doit avoir des biens disponibles pour renouveler sa population. Ce travail démarre et la réflexion sur l'intérêt d'une liste exhaustive se pose. Avons-nous intérêt à tout déclarer sachant que ces chiffres peuvent être interprétés pour nous imposer une limitation des possibilités de lotissement en extension urbaine. Nous devons être vigilants.

Lors des premières réunions, nous constatons des orientations qui modifieront inéluctablement vos futurs projets de construction. Les secteurs de Lande de Guerdaner et de Porh Piron jusqu'à présent en zone constructible vont être déclassés en zone non-constructible. Cela veut dire que les droits d'extension seront limités. La règle actuelle de l'extension de construction limitée est de manière doctrinale une autorisation d'extension d'environ 30 m² ou 30 % de la surface au sol existante et surtout cette construction n'est pas possible n'importe où sur votre parcelle mais automatiquement collée à la maison. Ce n'est pas anodin. Nous pouvons seulement négocier une règle moins stricte. Nous exigeons le maintien de la zone constructible sur Kerflec'h parce que nous avons une surface disponible pour trois ou quatre maisons. Cette demande n'a aucun impact sur l'activité agricole. Nous pensons respecter l'esprit de la loi.

Vous avez certainement entendu parler de simplification. Les PLUI demandent des déclarations préalables pour des modifications de clôture et de haies séparatives. Notre souhait est de ne pas tomber dans ces travers et de profiter des assouplissements autorisés par le gouvernement après le vote de la loi ALUR. Cela fera gagner du temps à tout le monde et réduira le coût administratif d'un traitement inutile. Parler de réduction des dépenses publiques en créant des procédures supplémentaires est pour le moins surprenant. Notre voix est discordante sur le territoire de Pontivy Communauté. Dès le vote du PLUI, malgré mon avis défavorable, j'ai exigé des secteurs avec des règlements différents. Après quelques mois de travail, il est évident que cette demande trouve ses fondements. Avoir la même règle à Pontivy et Kerfourm n'est sérieux.

Il est inacceptable de subir une restriction de notre développement démographique. C'est notre ligne rouge. Nous ne sommes pas responsables de la consommation foncière excessive constatée dans certaines communes françaises. Nous constatons une consommation d'espace agricole de seulement 1,9 hectare entre 2006 et 2015. Nous n'avons pas à payer pour les autres. Cette position défendue lors de l'élaboration du Scot du Pays de Pontivy devant les services de l'état sera mis en avant une nouvelle fois.

Dans cet esprit, les membres de la commission travaux contactent en ce moment les propriétaires dans la zone constructible pour faire des propositions d'achat de terrains pour notre prochain lotissement. Etant intéressé par la démarche, je n'ai pas le droit de participer à cette démarche.

A bientôt

Joël MARIVAIN

Informations générales

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Pour lutter contre la « mal-inscription » sur les listes électorales, l'Association des Maires de France et Cap'Com lancent une campagne de communication. Ils partent du constat que « *un électeur sur quatre risque de ne pas pouvoir voter aux élections* » de 2017, pour cause de mal-inscription, suite, par exemple, à un déménagement.

Les cours de couture ont recommencé le samedi 15 octobre à 14h30 dans la salle des associations. Inscription par téléphone : 02 97 38 20 03

Informations générales

Agenda : samedi 10 décembre : Arbre de Noël de l'école Notre Dame

La distribution des composteurs à retirer au centre technique intercommunal zone de Tréhonin au Sourn le jeudi 17 novembre et jeudi 15 décembre

Naissance

Emma et Inès Lampre-Guehenneux nées le 9 juin 2016 à la Croix du Gohuern

Malo Rouillard né le 30 juin 2016

Loélia Nicolas née le 17 aout 2016 rue des Prés

Margo Le Floch née le 31 octobre 2016 rue Saint Vincent

Décès

Bernard Aupied décédé le 16 aout 2016 à Kerfourn

Mélanie Péric épouse Mercier décédée le 24 octobre 2016 à Noyal Pontivy

Jean Pierre Hémonic décédé le 1 novembre 2016 à Kerfourn

Mention de décès

Odette Le Guerroué épouse Jéhanno née le 14 février 1926 au Clézio décès le 9 avril 2016 à Pontivy

Anne Marie Rault née le 7 décembre à Lande de Guerdaner décès le 3 juillet 2016 à Vannes

Bernadette Guillo épouse Le Garff née le 16 octobre 1924 à Lesdanic décès le 31 aout 2016 à Rohan

Jean Paul Guillermic né le 22 janvier 1947 à Guerdaner décès le 8 octobre 2016 à Colpo



Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande.

Pour plus de renseignements consultez ameli.fr



Repas du CCAS 2016

calendrier des fêtes 2017

<u>JANVIER :</u>	Dimanche 8 Samedi 14 Samedi 28	Vœux du Maire Galette club de l'âge d'or Galette GSE
<u>FÉVRIER :</u>	Samedi 4 Samedi 18	Jarret/frites APEL de l'Ecole Notre Dame Raclette Amicale des pompiers
<u>Mars :</u>	Samedi 4 Dimanche 26	Couscous Asso. des chasseurs 40 ans club de l'âge d'or
<u>Avril :</u>	Samedi 15 Dimanche 16 Samedi 22 Samedi 22	1 ^{er} concours de pêche Ecole Notre Dame Loto GSE 2 ^{ème} concours de pêche Ecole Notre Dame Loto Ecole Jean de la Fontaine
<u>Mai :</u>	Lundi 8	AFN
<u>Juin :</u>	Dimanche 4 Samedi 10 Dimanche 18	Kermesse Ecole Notre Dame AG GSE Kermesse Ecole Jena de la Fontaine
<u>Juillet :</u>	Samedi 01 Samedi 08 Samedi 29 Ou Dimanche 30	Concours de boules GSE Concours de boules GSE Fêtes Amis de la fontaine Fêtes Amis de la fontaine
<u>Août :</u>	Mardi 15 Dimanche 27	Challenge 4 étoiles GSE Fête à Huguette
<u>Septembre :</u>	Dimanche 03 Samedi 16 Ou Samedi 23	Pardon St Éloi/St Vincent Cassoulet Assoc. des chasseurs Cassoulet Assoc. des chasseurs
<u>Octobre :</u>	Samedi 07 Dimanche 22 Samedi 28	Saucisses/Frites Ecole Notre Dame Loto Club de l'âge d'or Moules/Frites Ecole Jean de la Fontaine
<u>Novembre :</u>	Samedi 11 Samedi 11 Ou Samedi 18 Samedi 28	AFN Moules/Frites GSE Moules/Frites GSE Téléthon
<u>Décembre :</u>	Samedi 02 Samedi 09 Samedi 16 Dimanche 31	Sainte Barbe des Pompiers Arbre de Noël Ecole Jean de la Fontaine Arbre de Noël Ecole Notre Dame Fête organisée par Café chez Marie-Jo

Le Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Pontivy nous informe :

La randonnée cycliste au profit du Téléthon se déroulera le samedi 3 décembre 2016 sur un parcours de 105 kilomètres environ au départ de Pontivy et traversant 12 communes de la communauté de communes de Pontivy (LE SOURN. GUERN. SEGLIEN. CLEGUEREC. NEULLIAC. KERGRIST. SAINT-GERAND. SAINT GONNERY. GUELTAS. KERFOURN. NOYAL-PONTIVY. SAINT THURIAU) et 1 commune de la communauté de communes de Gourin (GUEMENE/SCORFF).

Randonnée de 105 kilomètres – 2 circuits : Départ de la 1ère randonnée de 58 kilomètres vers 9h00 de Pontivy, Passage dans les communes concernées: LE SOURN. GUERN. GUEMENE SUR SCORFF. SEGLIEN. CLEGUEREC. NEULLIAC. KERGRIST. PONTIVY. Retour de la 1ère randonnée vers 12h00 – 12h30.

Départ de la 2ème randonnée de 47 kilomètres vers 13h30 de Pontivy : SAINT-GERAND. SAINT GONNERY. GUELTAS. **KERFOURN**. NOYAL PONTIVY. SAINT THURIAU. PONTIVY.



A l'occasion de ses 10 ans, le RPAM (Relais parents assistants maternelles) de Pontivy Communauté organise une série d'événements gratuits à destination du grand public :

EXPOSITION « Les 10 ans du RPAM » du 21 novembre au 9 décembre 2016 à Pontivy

ANIMATION FAMILIALE « La maison de tous les dangers » samedi 19 novembre 2016 à Réguiny

RÉUNION D'INFORMATION « Prenons la route en toute sécurité » vendredi 25 novembre 2016 à Pontivy

ATELIER COMPLÉMENTAIRE « Installer les siège-autos » samedi 26 novembre 2016 à Pontivy

RÉUNION D'INFORMATION « Ma maison change d'air ! » samedi 3 décembre 2016 à Cléguérec

MATINÉE CONVIVIALE « Parents/enfants/assmat' » samedi 10 décembre 2016 au Sourn

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 19 au 27 novembre.

Comme les années précédentes, PONTIVY COMMUNAUTE propose un programme d'animations en partenariat avec le SIT TOMMI. Sur le territoire de Pontivy Communauté, voici les événements proposés :

Témoignage :

Samedi 19 novembre : Chez Yaëlle à Pontivy à 16h « un quotidien avec moins de déchets »

Lundi 21 novembre : Chez Odile et Christian à Rohan à 14h « un jardin au naturel »

Dimanche 27 novembre : Chez Joëlle et Michel à Gueltas à 14h « un jardin au naturel »

Démonstration avec le LABO ZERO DECHET :

Mardi 22 novembre : à l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) « des produits d'hygiène alternatifs »

Conférences

Le temps fort est la venue de Jérémy PICHON, auteur du livre « famille presque zéro déchet » qui va nous raconter son expérience vers le zéro déchet et nous dire que c'est possible !

Comptant vivement sur votre présence à l'une de ses deux conférences :

Mercredi 23 novembre à Locminé

Jeudi 24 novembre à Ploërmel



Les lauréats de la Fête à Huguette et Raymond du 27 août 2016 :
Germain le neveu, Gysseleine, Samantha, Gabiou et la vieille dame de Saint Gonnery...

